



## Rapport pour le Conseil

**Numéro du rapport:** F-20-2024

**Sujet :** Ébauche 1 - Budget 2025

**Date de la réunion :** Le 28 octobre 2024

**Préparé par :** Nadia Knebel, Trésorière

**Diffusé et/ou collaboré avec :**

**Approbation :** Pierre Leroux, DG

*En accord avec la recommandation basée sur le contenu de ce rapport.*

## **Recommandation**

[Que le Conseil reçoive le rapport F-20-2024 et accuse réception de la première ébauche du budget 2025, et que d'autres discussions sur le budget se tiendront le 6 et 7 novembre 2024.]

## **Considérations financières**

La première version du budget d'opérations et de capital pour 2025 est présentée à l'annexe A. Les points saillants sont présentés ci-dessous.

Une analyse des écarts entre les budgets 2024 et 2025 est présentée à l'annexe B.

Les implications financières ont été vérifiées avec le budget annuel et/ou la politique ou le règlement applicable approuvé : NON APPLICABLE

## **Contexte**

En 2024, l'inflation a commencé à diminuer légèrement, mais les coûts opérationnels restent élevés. En outre, la croissance soutenue a commencé à peser sur les ressources disponibles pour continuer à fournir les niveaux de service actuels. Enfin, les taux d'intérêt élevés ont continué à affecter l'économie en général et à avoir un impact sur notre capacité d'emprunt, rendant le financement des projets plus coûteux. Tous ces éléments continueront à avoir un impact sur la municipalité en 2025 et se reflètent dans le budget présenté.

## **Rapport**

Ce premier projet de budget 2025 comprend des estimations qui reflètent une augmentation globale du revenu de taxes de 1 132 413 \$ pour les opérations et le capital.

Pour une évaluation moyenne de 300 000 \$, cette augmentation représente 177,31 \$ de taxes en plus par an, soit 14,78 \$ par mois.

En 2025, une augmentation de taxes de 1 % représente environ 149 213 \$ de revenus supplémentaires.

Des statistiques de prélèvements de taxes sont présentés à l'annexe C.

## ***EAU ET EAUX USÉES***

Les revenus provenant de la facturation de l'eau et des eaux usées servent à couvrir les coûts opérationnels et à garantir des réserves suffisantes pour les infrastructures d'eau et d'eaux usées, ainsi qu'à couvrir toute dette liée aux infrastructures. Pour maintenir les niveaux de service actuels, les tarifs augmenteront en 2025 pour les deux services.

Pour les foyers bénéficiant des deux services à Limoges, la facture trimestrielle augmentera de 30,21 \$ et passera donc à 345,85 \$ pour une consommation moyenne de 40 m<sup>3</sup>. Ceci représente une hausse de \$10,07 par mois.

Pour les résidences bénéficiant des deux services à St-Isidore, la facture trimestrielle augmentera de 33,80 \$ et passera donc à 418,38 \$ pour une consommation moyenne de 40 m<sup>3</sup>. Ceci représente une hausse de \$11,27 par mois.

Le tarif d'égout augmentera de 11,25 \$ par quart et passera donc à 154,65 \$.

Voir l'annexe D pour les taux détaillés par palier.

### ***CHARGE POUR LES SERVICES POLICIERS***

La Police provinciale de l'Ontario (PPO) joue un rôle crucial dans le maintien de la sécurité de notre communauté en fournissant des services de police essentiels. Chaque année, l'OPP estime le coût annuel de ces services et détermine les frais à payer par chaque municipalité. Cette redevance est calculée en fonction du nombre de propriétés résidentielles, commerciales et industrielles. La demande annuelle estimée pour 2025 est passée de 1,6 million en 2024 à plus de 1,9 million en 2025, soit une hausse de 19% qui s'explique principalement par une augmentation des salaires et des dépenses directes. Les détails de la demande pour 2024 et 2025 figurent à l'annexe E.

La municipalité perçoit cette redevance et la verse directement au ministre des Finances pour la Police provinciale de l'Ontario sur une base trimestrielle. Essentiellement, nous agissons en tant qu'agent de recouvrement pour l'OPP et n'avons aucun droit de regard sur les montants facturés. Afin de rationaliser ce processus et d'améliorer la transparence, cette redevance fera l'objet d'un poste distinct sur votre facture d'impôts. Pour 2025, les frais d'utilisation s'élèveront à 353 \$.

Ce changement nous permet d'afficher clairement le coût des services de police, en veillant à ce que les contribuables sachent exactement à quoi servent leurs contributions. En détaillant cette taxe, nous souhaitons apporter plus de clarté et de responsabilité dans la manière dont l'argent de vos impôts est dépensé.

### ***CHARGE POUR LES SERVICES D'INCENDIES***

Il est proposé d'augmenter la charge annuelle pour les services incendies de 2,50 \$ à 87,50 \$ en 2025. Cette redevance permet de bâtir des réserves suffisantes pour les dépenses d'investissement de ce service en 2025 et au-delà, en garantissant des

niveaux de service adéquats et la conformité aux normes provinciales en matière d'équipement et aux lignes directrices en matière de sécurité.

### **CHARGE POUR LES SERVICES ENVIRONNEMENTAUX**

La charge annuelle pour les services environnementaux augmentera de 10 \$ à 190 \$ en 2025. Cette redevance, qui couvre une variété de services environnementaux offerts aux résidents, notamment la collecte hebdomadaire des déchets ménagers, la collecte annuelle des gros articles, la collecte des déchets dangereux, la collecte des déchets canins et des bacs à déchets canins, la collecte des matelas, pour n'en citer que quelques-uns. La redevance comprend également un montant transféré à la réserve pour couvrir les dépenses des dépotoirs fermées ainsi que des dépotoirs qui devront être fermées à l'avenir.

### **SOMMAIRE**

Le budget 2025 reflète notre engagement à maintenir les services essentiels et à investir dans les besoins d'infrastructure à long terme de La Nation. Pour une propriété dont l'évaluation moyenne est de 300 000 \$, les résidents de Limoges verront une augmentation annuelle globale de 663,65 \$, ou 55,30 \$ par mois (s'ils utilisent tous les services), tandis qu'à St-Isidore, l'augmentation sera de 678,01 \$, ou 56,50 \$ par mois (s'ils utilisent tous les services). Ces ajustements nous permettent de continuer à fournir des services de qualité tels que l'eau, les eaux usées, la protection contre les incendies et la gestion de l'environnement.

Les augmentations sont soigneusement structurées afin d'équilibrer les besoins opérationnels et la responsabilité fiscale. Compte tenu de l'augmentation des coûts dans des domaines tels que la facturation de l'OPP et les investissements en capital, ces changements nous aideront à maintenir les niveaux de service et à effectuer les mises à niveau nécessaires. Le soutien du Conseil est essentiel, car ces investissements garantiront la prospérité future de notre communauté et feront en sorte que nous soyons bien positionnés pour répondre aux demandes actuelles et à la croissance future.

Présenter ce budget comme un plan proactif et tourné vers l'avenir contribuera à garantir la réussite et le bien-être de nos résidents.

### **Liens aux priorités**

Le budget 2025 a été élaboré en tenant compte des buts et objectifs du plan stratégique, du plan directeur des parcs et loisirs, du plan directeur d'incendie, et du plan de gestion des actifs.

## **Plan de communication**

Ce rapport ainsi que les annexes qui l'accompagnent sont à la disposition du public dans l'ordre du jour de cette réunion.

## **Autre(s) option(s) à la recommandation**

n/a

## **Pièces jointes**

Annexe A – Budget 2025 – Opérations & Investissements en capital

Annexe B – Variations budget 2024 vs 2025

Annexe C – Statistiques sur les impôts fonciers

Annexe D – Taux proposés pour 2025 – eau et eaux usés

Annexe E – Communications de la PPO 2024 & 2025 (anglais seulement)